

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2026, dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE.

Le président de l'université de Bordeaux,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2026 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure, des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2026, dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE :

Madame HORSEY Camille, ingénieur de recherche, présidente, Université de Bordeaux, Pessac.
Madame DROUILLY Véronique, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Université de Bordeaux, Talence.

Monsieur BERTIN Thomas, ingénieur d'études hors classe, expert, Université de Bordeaux, Talence.
Madame FARGEOT-DUVERGE Christine, ingénieure civile divisionnaire de la défense, experte, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Madame QUEULIN Beatrice, ingénieure d'études de classe normale, experte, Comue de Toulouse, Toulouse.

Monsieur SOULEYMAN Dilchad, attaché d'administration de l'état, expert, Université de Toulouse, Toulouse.

Madame BARLET Cécile, attachée d'administration de l'état, Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier, Montpellier.

Monsieur LEBOUVIER Laurent, ingénieur d'études hors classe, Université de Bordeaux, Gradignan.
Madame MARCY Marie-Agnès, attachée d'administration de l'état, Institut National Polytechnique de Toulouse, Toulouse.

Monsieur MAYEUX Julien, ingénieur d'études hors classe, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, Pessac.

Monsieur MEKHNECHE Pierre Karim, attaché d'administration de l'état hors classe, Université de Montpellier, Montpellier.

Madame SUDRE Laure, agent contractuel de catégorie A, Institut National Universitaire Jean François Champollion, Albi.

Monsieur BEY Romain, ingénieur d'études hors classe, suppléant, Université de Bordeaux, Gradignan.

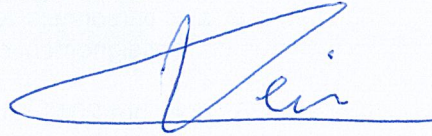
Monsieur KISSAR Sofiane Jean, attaché d'administration de l'état, suppléant, Université de Bordeaux, Talence.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Talence, le 18 mai 2026

Le président de l'université,

Dean LEWIS

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dean', with a large, stylized initial 'D' and a horizontal line extending to the right.